



ANIMATEUR SPÉCIALISÉ AU CENTRE RÉCRÉATIF

Service des loisirs | Concours 2022-29 EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous l'autorité du régisseur loisirs, la personne retenue devra :

- Travailler / animer auprès d'une multi clientèle;
- Faire de l'animation lors de fêtes et lors d'événements spéciaux;
- Effectuer la surveillance et proposer des activités animées à la clientèle dans le laboratoire informatique, la salle artistique, les locaux polyvalents;
- Offrir des activités spécialisées selon vos intérêts et compétences ex. : arts, multimédias, sports, numérique, etc.

Qualifications et compétences recherchées

- Étudier en loisirs ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de loisirs ou dans un domaine connexe, un atout.
- De préférence, posséder une expérience de travail avec la clientèle cible.
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles, la communication et vision orientée vers l'approche client.
- Détenir un certificat en secourisme général avec RCR ou s'engager à le suivre avant le début de l'emploi.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 16,77\$/heure. Des primes de fidélité s'offrent aux employés qui reviennent les années suivantes.

Horaire entre 15 et 20 heures par semaine. Entrée en fonction début avril 2022. Horaire de 35 heures par semaine du 27 juin au 19 août 2022.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : www.boisbriand.ca/emploi et joindre son curriculum vitae au plus tard le **14 mars 2022, 9 h**.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au (450) 435-1954 poste 233. La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.